



LE CONCOURS, PRÉSENTÉ PAR SON DIRECTEUR LOIG RUELLAN

L'idée de base de ce projet, conforme en cela aux premiers objectifs de l'association fondatrice «Scènes en perspective» aussi bien qu'aux vœux de Georges LICCIONI, est de **faciliter l'entrée dans la carrière professionnelle de jeunes chanteurs issus des Conservatoires ou des établissements spécialisés dans le chant classique.**

Dès le commencement il a semblé que **ce Concours devait être consacré au chant français dans toutes ses composantes** : opéra, opéra-comique, mélodie ou airs anciens... Ceci pour les deux raisons suivantes : Le répertoire du chant français est d'une qualité musicale indéniable, mais souvent décrié ou, à tout le moins apprécié en dessous de sa valeur, dans notre propre pays. D'autre part, Georges Liccioni s'est illustré tout particulièrement dans l'opéra français : Sa diction était exemplaire ; il insistait tout particulièrement auprès de ses élèves sur le sens de la phrase musicale et sa nécessaire compréhension par le public.

Il est intégré dans le règlement du concours la possibilité de choisir des extraits d'œuvres de compositeurs étrangers mais écrites initialement en français. C'est le cas, par exemple, du *Don Carlos* de Giuseppe Verdi ou de *La Fille du Régiment* de Gaetano Donizetti, sans parler de beaucoup de mélodies écrites sur des poèmes français.

ENONCÉ DU PROJET

En avril 2016 ce concours a été créé **en hommage au grand ténor français Georges Liccioni** Il a tenu au plus haut niveau international plus de 60 rôles de premier plan. L'articulation de la langue, le phrasé et la compréhension sont donc des éléments capitaux dans les appréciations du jury, ce qui a été parfaitement illustré lors de la première édition autour de la cantatrice française Présidente du Jury, Madame Christiane Eda-Pierre qui nous a quittés cet été 2020.

DÉROULEMENT DU PROJET

La «mise en sommeil» officiellement en 2017 de l'association «*Scènes en perspective*» dans les Côtes d'Armor, a autorisé **la création le 1er juillet 2019 d'une nouvelle association dont le siège social est établi à Angers** nommée «Association pour le Concours International de Chant Georges Liccioni». Le Bureau et le Conseil d'Administration élus ont tenu leurs premières réunions en 2019 pour planifier les tâches administratives. Le Comité technique une fois constitué avec des personnalités locales, a également travaillé sur les modalités de mise en œuvre.

Les contacts préalables avec les Conseils des Pays de la Loire, du Département, de la Ville d'Angers et des structures culturelles potentiellement concernées – telles l'Orchestre National des Pays de la Loire, Angers Nantes Opéra et le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Angers – ont permis de présenter le projet et d'en recueillir à la fois leur encouragement et leurs suggestions pour une meilleure faisabilité.

Un jury de valeur nationale et internationale, composé de chanteurs de renom en activité ou non, de professeurs de chant, de chef d'orchestre et pianistes accompagnateurs est en grande partie constitué. **Il sera présidé par madame Nadine DENIZE, célèbre mezzo-soprano de l'Opéra de Paris.**



La communication a débuté en avril 2020 par la mise en ligne du site internet créé pour ce concours. Un mailing de 550 adresses professionnelles : Conservatoires supérieurs et régionaux de France, d'Europe et notamment francophone, du Canada français et de tous les pays ayant eu une relation privilégiée avec la France, des Ecoles supérieures internationales, auprès de tous les chœurs professionnels, auprès des écoles privées supérieures de chant et des professeurs privés répertoriés...

Avant la déclaration d'une situation sanitaire mondialement difficile (Pandémie Covid 19), la date du Concours avait pu être fixée la dernière semaine de février 2021. La succession des consignes de prudence nous a conduits à repousser l'ensemble du calendrier des épreuves : Le dépôt limite des candidatures fixé au 15 janvier 2021, puis une pré-sélection sur dossier en mars ont permis d'organiser des quarts de finale, en présence du jury mais par vidéos, à partir du 05 juillet. Les épreuves demi-finales et finales se dérouleront en public les 20 et 22 octobre 2021. Ce prévisionnel restant toujours tributaire du climat général. Cependant les conditions de réalisation d'un concours ne sont pas celles d'un spectacle et pourront certainement s'adapter aux mesures préconisées.

ORGANISATION DU CONCOURS

Plusieurs accompagnateurs, chefs de chant sont nécessaires, de préférence professant dans les conservatoires et théâtres des Pays de la Loire. Pour la demi-finale et la finale qui nécessitent de bonnes conditions matérielles et de structures d'accueil pour les candidats et le public, un lieu prestigieux, reflet de notre patrimoine angevin nous accueille : l'Université Catholique de l'Ouest à Angers. Ces épreuves seront donc ouvertes au public - dans le respect des normes sanitaires en vigueur à ce moment- offrant ainsi une action culturelle de qualité. Des tarifs préférentiels sont consentis pour les étudiants et les adhérents à l'association et des places en souscription permettant de soutenir financièrement le concours seront mises en ligne grâce à notre site internet www.concoursliccioni.fr. Des personnalités liées au monde professionnel seront invités non seulement afin de découvrir les candidats, mais aussi relier la particularité du concours aux valeurs patrimoniales de notre région.

Le Concours sera doté de prix selon les catégories (opéra, mélodies, opérettes, etc.) d'une valeur de 10.000 Euros en fonction des subsides obtenus ; ils seront à répartir entre les collectivités territoriales et les sponsors intéressés. D'autres prix sous formes d'engagements pour des rôles lyriques ou pour des concerts pourront être attribués ainsi que d'autres récompenses proposées par des organismes privés.

Des démarches sont en cours pour créer un partenariat avec des structures d'enseignement supérieur qui souhaiteraient organiser, après le concours, des master-classes en Anjou, des animations sous formes de table ronde et, d'autres projets visant la préparation du public à cet événement, telles des animations en milieu scolaire proposées par les membres du comité technique. L'association travaille aussi sur un projet concernant les lauréats, donnant une suite concrète à cet événement dont la périodicité serait tous les deux ans.

Il s'agit, dans un commun élan des structures et des institutions existantes, d'instaurer une entreprise culturelle, événementielle et pérenne, dans les Pays de la Loire, terre de prédilection de la langue française.